

CSE du 11 juin : la FNEC FP-FO s'oppose à la marche au démantèlement de l'instruction publique

Lors du CSE du 11 juin, alors que la gestion de la crise sanitaire et les pseudo-protocoles sanitaires livrent l'école au chaos, le ministre veut poursuivre le démantèlement de l'école en territorialisant et externalisant la mission de l'instruction publique. FO a condamné ces mesures et réaffirmé les revendications dans la déclaration liminaire, qui est également celle du CTM du 12 juin.

Déclarations liminaires des autres organisations :

SNUIPP : les conditions du protocole ne permettent pas à tous de revenir à l'école. La Transition écologique est une urgence éducative.

SNES : le présentiel est nécessaire. Il faut surseoir aux suppressions de postes

UNSA : ce que l'on vit n'est pas l'avenir de l'école mais il faut se préparer à de nouvelles crises. Cela ne peut se faire sans moyens supplémentaires. Nous proposons des mesures au ministre, notamment des formations pour le suivi des élèves à distance.

SGEN : il faut un nouveau pacte pour l'école d'après.

CGT : la crise sert d'accélérateur au démantèlement. Le droit de manifester

1) Projet de décret relatif à l'obligation de formation

Décret d'application de l'article 15 de la loi pour l'école de la confiance, ce texte impose aux jeunes de plus de 16 ans de suivre obligatoirement une formation en y incluant l'apprentissage mais aussi le service civique, le tout chapeauté par les missions locales.

Pour la FNEC FP-FO, s'il doit y avoir instruction obligatoire, elle doit se passer de la même manière que pour les moins de 16 ans. En effet, pourquoi y associer les missions locales plutôt que de continuer sur le même modèle que pour les moins de 16 ans ? Associer les missions locales c'est considérer que la formation obligatoire après 16 ans doit être prise en charge par les collectivités et non plus par l'Etat. C'est un glissement qui va dans le sens de l'entreprise de territorialisation de l'école, de la maternelle au lycée.

S'il y a une formation obligatoire, alors cela doit être un service public et une mission d'Etat. Déléguer aux collectivités ou aux associations c'est casser l'égalité des droits sur l'ensemble du territoire. Cela va dans le même sens que les 2S2C : déléguer des missions de service public à du privé, à des associations et aux collectivités territoriales dans le cadre de mesures d'austérité et de suppressions de postes.

Pour : 16 Contre : 26 (FO, FSU, CGT) Abstention : 17

2) Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 5 juillet 2001 relatif aux modalités d'organisation de l'examen conduisant au diplôme « un des meilleurs ouvriers de France » et au fonctionnement des jurys

Projet qui consiste à supprimer l'évaluation chiffrée pour le diplôme de meilleur ouvrier de France.

Pour : 43, Contre : 5 Abstention : 11 Refus de vote : 3 dont FO

3) **Projet de décret relatif aux modules communs de formation continue des professionnels intervenant auprès d'enfants scolarisés de moins de six ans (application de l'article 14 de la loi pour une école de la confiance)**

En instaurant des formations communes ATSEM / personnels de l'Education nationale, sous la houlette des collectivités territoriales, ce texte remet en cause le statut de chacun de ces personnels et le cadre même de l'école maternelle publique.

Ce projet de décret d'application de la loi « Ecole de la confiance » s'inscrit dans le rapport de France Stratégie, publié en mars 2018, et qui fait la promotion des jardins d'enfants, structures privées dans lesquelles devrait se dissoudre l'école maternelle. FO a rappelé qu'il y a un an, des milliers de personnels ont fait grève contre la loi Ecole de la confiance, rejetée par la majorité des syndicats. Professeurs des écoles et familles n'acceptent pas la transformation de l'école maternelle publique en jardin d'enfant...

Pour : 47 Contre : 5 dont FO Abstention : 11

4) **Projet de décret précisant les pièces pouvant être demandées à l'appui d'une demande d'inscription sur la liste prévue à l'article L.131-6 du code de l'éducation (application de l'article 16 de loi pour une école de la confiance)**

Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 24 Refus de vote : 4 FO

5) **Projet d'arrêté modificatif de l'arrêté sur la nature et la durée des épreuves terminales : épreuve terminale de l'enseignement de spécialité « Anglais, monde contemporain »**

Pour : 45 Contre : 5 Abstention : 17 dont FO

6) **Projet d'arrêté définissant les modalités de l'évaluation du chef-d'œuvre prévue à l'examen du baccalauréat professionnel par l'article D. 337-66-1 du code de l'éducation**

FO a rappelé que nous n'étions pas demandeurs du chef-d'œuvre et que cela empiètera sur les heures de formation générale et professionnelle.

Pour : 26 Contre : 24 Abstention : 11 dont FO